

Action publique 2022 : en marche vers une société de précarité !

Le comité de suivi qui s'est tenu le 5 mars dernier et au cours duquel la **FA-FP** était représentée par Caroline Charruyer, Laurent Diez (Snptes), Micheline Tauliaut-Gorvien (**FA** Guadeloupe) et Bruno Collignon, **n'était pas de nature à nous rassurer sur les projets du gouvernement quant à l'avenir de la Fonction publique !**

La réunion organisée à la DGAFP le mardi 13 mars a confirmé les craintes de la FA-FP pour ce qui concerne les quatre thèmes de concertation que le gouvernement entend aborder au cours de l'année 2018.

Caroline Charruyer, Pascal Kessler et Bruno Collignon représentaient la **FA-FP** lors de cette réunion, au cours de laquelle les éléments suivants ont été précisés :

- **les recrutements sous contrat sont susceptibles de devenir la règle pour tous les métiers qui ne sont pas spécifiques à la Fonction publique**
- **la création d'une nouvelle instance issue des actuels comités techniques et CHSCT, et la simplification des CAP sont envisagées**
- **la rémunération au mérite et l'individualisation des collectifs de travail seront encouragées**
- **les départs vers le secteur privé au travers de la démission de la Fonction publique seront facilités.**

POSITIONS DE LA **FA-FP**

Sur la méthode :

- **Les quatre thèmes présentés par le gouvernement**, issus du discours prononcé par le Premier ministre le 1^{er} février 2018 (CITP), **ont été décidés sans concertation préalable avec les organisations syndicales représentatives**
- **aucune évaluation des dispositifs contestés** (CAP, CHSCT, élargissement du recours aux contrats, collectifs de travail) **n'a été conduite**
- **les erreurs de méthodes commises lors de la mise en place de la RGPP ou de la MAP** et dénoncées par France Stratégie le 5 mars dernier (manque de concertation préalable) **se reproduisent.**

Sur le fond :

Au travers de ces quatre propositions, le gouvernement s'inscrit dans une démarche de précarisation et de fragilisation de la Fonction publique ; de fait, il tente de démontrer que le service public serait un poids pour notre société et que le statut agirait comme un frein en matière d'emploi.

Les propositions de la FA-FP :

- modifier intégralement la démarche entamée par le gouvernement, en ouvrant **une réelle négociation permettant de choisir les thèmes de réflexion sur l'avenir de la Fonction publique de manière concertée**, dans le cadre d'un agenda partagé avec les organisations syndicales et les employeurs publics
- lancer une **mission d'inspection afin d'évaluer les richesses engendrées par le service public** en matière de lien social, de solidarité intergénérationnelle et de lutte contre les inégalités.

Ce point essentiel pour la FA-FP a été intégré, sur notre proposition, dans la déclaration des 7 organisations syndicales du 13 mars dernier (*en annexe de ce communiqué*).

Face à la volonté du gouvernement de réformer le service public **SANS NÉGOCIATION ET SELON DES CRITÈRES EXCLUSIVEMENT ÉCONOMIQUES**, la FA-FP poursuit avec la même détermination son objectif visant à démontrer que **LE SERVICE PUBLIC REPRÉSENTE UN MODÈLE EN MATIÈRE DE RICHESSES PARTAGÉES**.

La FA-FP réaffirmera ses positions lors de son audition le 20 mars prochain par le Commissaire général de France stratégie, tout comme dans tous les espaces de dialogue qui lui sont ouverts, refusant la politique du renoncement, de la chaise vide ou d'un accompagnement « réformiste » du démantèlement du service public.

Le 22 mars sera une étape déterminante pour toutes celles et ceux qui sont attaché-e-s au service public et à la reconnaissance de ses agent-e-s.

Autonome, progressiste, solidaire, à la FA un autre syndicalisme est possible !